

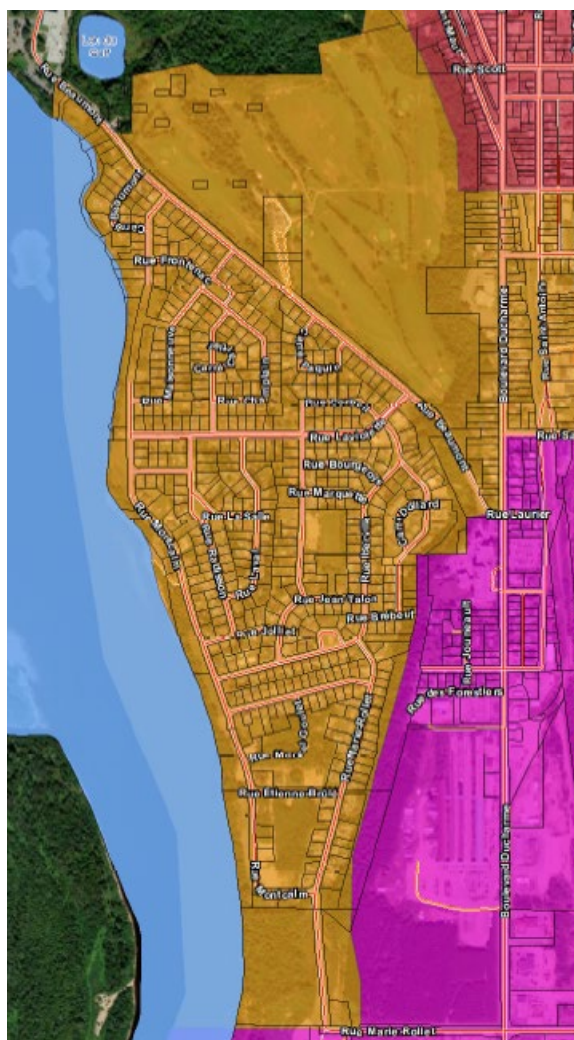
Lancement de la campagne annuelle des visites résidentielles pour la vérification des avertisseurs de fumée

La Tuque, le 15 avril 2024 – Les pompiers du Service de l'incendie et de la sécurité civile de la Ville de La Tuque débiteront ce mardi 16 avril leur campagne annuelle de sensibilisation résidentielle sur l'importance des avertisseurs de fumée. Cette campagne se déroulera pendant toute la période printanière et estivale, principalement au quartier Bel-Air, mais aussi sur une partie du boulevard Ducharme, de la rue Saint-Zéphirin et de la rue Saint-Antoine.

La zone des visites de cette année est celle qui est en jaune sur la carte. Les visites se feront du lundi au jeudi, la plupart du temps en début de soirée.

Les citoyens qui sont touchés par cette campagne de visites résidentielles recevront un avis via le Service d'alertes municipales (SAM) pour les aviser que les pompiers iront leur rendre visite dans les jours qui suivront. La Ville de La Tuque rappelle aux citoyens qu'il est important de s'inscrire au SAM si ce n'est pas déjà fait, surtout si on est un nouveau citoyen installé depuis peu de temps à La Tuque. Il est important aussi de mettre ses coordonnées à jour si on déménage ou si on change de numéro de téléphone.

Le SAM permet à la municipalité d'aviser les citoyens lorsqu'il y a des travaux près de chez eux, une situation d'urgence, un bris d'aqueduc, un avis d'ébullition préventif d'eau potable, etc. Les citoyens peuvent recevoir les messages par téléphone, SMS ou par courriel.



L'inscription au SAM, de même que la gestion de son compte citoyen se fait à partir du site Web de la municipalité. Les personnes qui ont besoin d'aide pour s'inscrire ou s'assurer que leurs coordonnées sont à jour dans le SAM peuvent aussi communiquer un agent Info-service au 819 676-5091, qui les accompagnera dans cette démarche.

Lors d'une visite résidentielle de sensibilisation et de prévention, les pompiers vérifient les avertisseurs de fumée, de monoxyde de carbone, les extincteurs et d'autres éléments pouvant optimiser la protection et la sécurité des citoyens. Ils en profitent aussi pour vérifier que le numéro civique de la résidence est bien lisible à partir de la voie publique, ce qui aide les services d'urgence à bien localiser une résidence en cas d'urgence, contribuant ainsi à un service optimal pour le citoyen en cas de besoin. Les pompiers discutent avec les citoyens, afin de leur transmettre de précieux conseils permettant de prévenir un incendie à la maison.

Les pompiers remettent aussi aux propriétaires et/ou locataires un dépliant, conçu à partir des résultats d'enquête de la division prévention incendie latuquoise, qui identifie les causes les plus fréquentes et évitables des incendies qui ont eu lieu dans l'agglomération de La Tuque au cours des dernières années. Il est démontré que la prévention est utile, puisque depuis les 15 dernières années, le nombre d'incendies résidentiels a diminué de 50 % dans l'agglomération de La Tuque.

Ce programme de prévention incendie est une belle occasion pour le citoyen de rencontrer les pompiers et de discuter avec eux. C'est aussi une belle occasion pour les pompiers de créer un bon contact avec les citoyens. Les personnes qui désirent recevoir plus d'informations au sujet de la sécurité incendie ou qui ont des questions à ce sujet, sont invitées à communiquer avec les pompiers-préventionnistes de la division prévention à la caserne incendie de La Tuque au 819 523-9797 sur les heures de bureau.

CITATION

« Lorsqu'un incendie prend naissance dans un domicile, la présence d'un avertisseur de fumée fonctionnel double les chances de survie des occupants de la maison ou du logement. Une personne n'a que 3 minutes pour évacuer une résidence qui est en feu. S'il n'y a aucun avertisseur de fumée fonctionnel dans la résidence, les personnes qui y habitent risquent de ne pas pouvoir évacuer le bâtiment à temps et d'y perdre la vie. Cette action de prévention permet de réduire les risques, par le biais de la sensibilisation. Ce programme a prouvé son efficacité, car nous le voyons dans les résultats des enquêtes incendie réalisées au cours des 15 dernières années. »

- *Alexandre Bilodeau, directeur adjoint et chef de la division prévention au Service de l'incendie et de la sécurité civile de la Ville de La Tuque*

-30-

Sources :

Alexandre Bilodeau, t.p.i., CFEL, directeur adjoint et chef de la division prévention incendie
Ville de La Tuque
819 523-9797
abilodeau@ville.latuque.qc.ca

Hélène Langlais, chef de service aux communications
Ville de La Tuque
819 523-8200, poste 2112
hlanguais@ville.latuque.qc.ca